

Image not found or type unknown



Demande de sejour en france

Par **2breone**, le **20/01/2014 à 12:32**

Bonjour, ma mère a fait ma reconnaissance de naissance dans les années 1992 ayant sa nationalité française par filiation. Puis en 1994, elle a eu des soucis par rapport au renouvellement de son passeport car "nationalité contestée" et c'est en 2011 qu'ils l'ont accordé une possession d'état. Quand à moi je suis rentré en France en 2009 pour mes étudiants mais comme sans succès je n'ai plus de titre de séjour. Je voudrais connaître les procédures à suivre pour avoir au moins un justificatif de résidence me permettant de vivre à côté de ma mère. merci d'avance...